

revue de presse

500 000 francs par cabinet nouvellement ouvert: est-ce vrai ?

Le chiffre tourne en boucle depuis dix ans. Chaque cabinet médical coûterait en moyenne 500 000 francs à la charge de l'assurance de base. Le ministre de la Santé, Alain Berset, a également avancé ce montant mercredi dernier pour justifier la décision du Conseil fédéral de réintroduire au plus vite un moratoire sur l'ouverture de nouveaux cabinets. Mais les médecins montent déjà au créneau.

500 000 francs par cabinet? Le chiffre est difficilement contestable car il a été fourni par Santésuisse, l'organe faitier des assureurs-maladie. Mais c'est une moyenne. Dans la réalité, les coûts varient entre un psychiatre (200 000 francs) et un gastro-entérologue (600 000 francs). «Nous faisons cette statistique sur la base des factures que nous recevons», indique Anne Durrer, porte-parole de Santésuisse.

Ce qui est contesté, par contre, c'est le lien trop rapide qui est fait entre l'augmentation du nombre de cabinets et une explosion des coûts de la santé. (...)

Présidente de la Société vaudoise de médecine, Véronique Monnier-Cornuz souhaiterait que l'on sorte de ce chiffre de 500 000 francs. «Il est repris par tout le monde et dans différents contextes. Il faut l'oublier car il provient d'une seule source, Santésuisse, qui est par ailleurs un acteur du marché. Ça laisse penser qu'un cabinet médical, ce n'est que des coûts supplémentaires à la charge de la santé», déclare-t-elle. La médecin vaudoise rappelle cette notion de base: «On ne va pas chez le médecin si on n'est pas malade! Et même si le problème n'est pas sérieux, une consultation permet d'établir un lien, de poser un diagnostic, de faire de la prévention. Ce qui permet d'autres économies.» A Neuchâtel, l'Observatoire suisse de la santé indique ne pas posséder les données permettant de chiffrer lui-même le coût d'une nouvelle installation pour l'assurance de base et il

confirme que les experts ne s'entendent pas sur un lien direct entre offre et demande.

«On ne double pas la vente d'essence en doublant le nombre de stations-service», lance pour sa part Pierre-Alain Schneider, président de l'Association des médecins du canton de Genève. Pour lui, dans la plupart des cas, un nouveau cabinet répond à un besoin qui n'a pas été couvert jusque-là. «Le contraire voudrait dire que les médecins poursuivent une stratégie commerciale et je peux vous dire que ça n'existe pas!» Et d'évoquer l'intérêt d'ouvrir des cabinets pour le système de santé global. «Cela provoque un phénomène de transfert de certains actes des hôpitaux vers les cabinets. Les assureurs-maladie n'aiment pas ça, car l'ambulatoire est entièrement à leur charge, contrairement aux frais hospitaliers partagés avec les cantons.» Reste que mieux vaut courir chez le médecin dès le moment où il est disponible qu'envahir la salle d'attente des urgences... (...)

Magalie Goumaz

Le Matin Dimanche du 28 octobre 2012